

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL A
L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET
DES BOURSES

Ouagadougou, le **26 DEC 2023**

DIRECTION DES BOURSES

N°2023 125 / MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

La Directrice Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB) a l'honneur d'inviter **les bacheliers de la session de 2023**, attributaires de la bourse nationale, **qui ont effectivement commencé les cours au titre de l'année académique 2023-2024**, à compléter leurs dossiers avec les pièces ci-dessous citées en vue du paiement de leurs allocations.

Les pièces se composent comme suit :

- une photocopie de la CNIB comportant trois (03) signatures identiques horizontales, un numéro de téléphone et une adresse Email ;
- deux photocopies de l'attestation d'inscription pédagogique ou du certificat de scolarité ;
- une photocopie de l'attestation d'inscription ou du certificat de scolarité sur laquelle/lequel vous mentionnez la série et la moyenne du Bac ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- deux photos d'identité identiques récentes ;
- une chemise cartonnée de couleur **verte pour les filles** et **jaune pour les garçons** ;
- une fiche d'engagement à prendre en charge les frais de formation pour ceux/celles inscrits dans les établissements privés ou pour des formations payantes dans les établissements publics [à télécharger sur le site web de la DGCOB (www.dgcob.gov.bf)] et à légaliser au commissariat de police ;
- une photocopie du reçu de paiement des frais de scolarité.

Les pièces complémentaires du dossier sont recevables **du 1^{er} au 12 de chaque mois de 09 heures à 12 heures, à partir du mois de janvier 2024.**



Pr Windkouni Haoua Eugénie MAIGA
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques